

Groupe de Réflexion sur le 21^e siècle, un collectif de citoyens bénévoles



3 bénévoles accompagnants des jeunes 16 à 25 ans, à la Mission Locale de la Vallée de l'Oise, décident, fin 2009, d'utiliser leurs connaissances des problèmes auxquels les personnes mal préparées à la vie sont confrontées en devenant adultes. D'origines professionnelles différentes, ils s'allient pour chercher comment éviter aux plus jeunes d'éprouver, plus tard, tant de difficultés.

Ils exposent leur réflexion dans l'ouvrage intitulé « Eh ! Toi ! Tu fais quoi de mon avenir... » paru en décembre 2011 aux éditions Edilivre, dont les droits d'auteur sont versés au centre G. Brassens de Creil.

Ce livre est la base des débats citoyens qu'ils animent (7 débats en 2012, 3 à ce jour en 2013) à la demande d'élus, d'associations et d'autres groupes de réflexion. Deux autres personnes ont rejoint le GR21 depuis 2012.

Le GR21 à la CCPOH

Michel Delmas, président de la Communauté de Communes du Pays d'Oise et d'Halatte, a organisé l'un de ces débats animés par le GR21, avec des élus, des représentants d'établissements scolaires et d'associations, le jeudi 18 octobre 2012, dans le cadre de sa démarche vers la jeunesse.

Au cours de ce débat, le collectif GR21 a proposé des actions simples et citoyennes issues de sa réflexion, pour lesquelles il a une expérience, au sein d'établissements scolaires et avec des associations. Elles ont pour but de permettre à notre jeunesse de se construire l'avenir qu'elle mérite. Elles mettent en avant le principe de « pédagogie-citoyen » (rôle de chacun de participer, à sa mesure, à l'éducation des plus jeunes pour permettre aux futurs adultes de devenir eux-mêmes des citoyens responsables), l'école ne pouvant pas tout faire seule. La plupart des actions proposées existent déjà, mais seulement quelque part, un peu, parfois. Elles peuvent être mises en œuvre partout, suffisamment et en continu.

C'est ainsi que le GR21, centré au départ sur Creil et Montataire, est présent sur la CCPOH où deux des

cinq membres habitent. Début 2013, il élabore un plan d'action pour la jeunesse, en 8 points, et l'a proposé aux élus.

Les principales actions

Elles consistent à rapprocher les écoles et les entreprises, promouvoir et intensifier l'aide aux devoirs dans les écoles primaires en renforçant les ressources en bénévoles dans les associations.

Mais aussi réconcilier certains parents avec les écoles et la scolarité de leurs enfants, faire le lien entre besoins et ressources pour faciliter la réactivité, aider les jeunes individuellement ou collectivement à trouver énergie et confiance en eux et capacité d'utiliser leurs propres ressources pour acquérir de l'autonomie, dépasser la sensation d'effort pour éprouver celle de la satisfaction dans l'engagement, le progrès quotidien, la persévérance, le respect des règles de conduite.

Le GR21 participe à divers projets, recherche des bénévoles en entreprises et pour l'aide aux devoirs, recherche des entreprises partenaires de « mon stage en ligne »... Il poursuit le parrainage à la Mission Locale et participe à des projets comme l'insertion par

le sport au sein de la CCPOH intitulé « Allez les filles » (la pratique du badminton, une autre manière de prendre sa place dans la société).

Le livre, les actions proposées, les documents de réflexion ou d'appui... sont consultables sur le site : www.gr21.fr.



+ d'infos

GR21 : contact@gr21.fr

Les bénévoles : Jean-Pierre Cloux, Denis Fournier, Monique Fournier-Laurent, Marc Franzaroli, Alain Mallet.